



Site Internet www.amara-asso.fr
Courriel: contact.amara@laposte.net

A M A R A

Association des Médecins Allocataires **CARMF**
Région Auvergne Affiliée **FARA**

Président Honoraire Dr.Jacques .PENULT
Président Dr Patrick POCHET
Secrétaire Dr. WEBER-PAUPY Françoise
Trésorier Dr.Bernard BOUCHE

La LETTRE SEPTEMBRE 2022

Madame, Monsieur, chers Ami(e)s

La crise sanitaire que nous avons tous subis a fortement perturbé la vie et le gestion de notre association en 2022

Un retour à la Normale est possible avec la Reprise des conférences de l'AMARA

Le cycle mensuel de nos conférences interrompu pendant les vacances estivales reprend pour la fin de l'année 2022 avec

- ☐ **le jeudi 13 octobre 14 h 30 à l'Hotel ROYAL St Mart à ROYAT**
- ☐ avec une causerie de **Christophe GIRONDE**
- ☐ dont le thème sera **CLERMONT Fd à la belle Epoque**
- ☐ **Le programme pour les mois de Novembre et Decembre devrait etre finalisé lors de la prochaine reunion de Bureau de l'AMARA et publié sur notre site www.amara-asso.fr**
- ☐ **Renseignements et precisions complementaires par courriel contact.amara@laposte.net**

INFORMATIONS

Communiqué de Presse du 1er Sept 2022 de la CARMF (transmis par le Dr LONJON Roger délégué CARMF Collège des Retraités) disponible sur le site www.carmf.fr

Le Dr Thierry Lardenois Pdt de la CARMF a été élu jeudi 1^{er} septembre Président du Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL) au premier tour par 24 voix contre 12 voix à Mme Marie-Anne François, ancienne présidente de la CARPIMKO et de la CNAVPL, candidate représentant l'UNAPL.

Instituée en 1948, la CNAVPL fédère dix caisses de retraite, dénommées "sections professionnelles".

Ensemble, elles représentent l'Organisation autonome d'assurance vieillesse des professions libérales qui compte plus d'un million d'affiliés.

La CNAVPL est chargée :

- ☐ de gérer le régime de base des professions libérales ;
- ☐ d'animer et de coordonner l'action des sections professionnelles ;
- ☐ de représenter l'Organisation auprès des pouvoirs publics.

Chaque section professionnelle représente un groupe de métiers :

- chirurgiens-dentistes et sages-femmes (CARCDSF) ;
- médecins (CARMF) ;
- infirmiers, masseur-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes (CARPIMKO) ;
- vétérinaires (CARPV) ;
- agents généraux d'assurance (CAVAMAC) ;
- experts-comptables et commissaires aux comptes (CAVEC) ;
- officiers ministériels, officiers publics et des compagnies judiciaires (CAVOM) ;
- pharmaciens (CAVP) ;
- architectes, agrées en architecture, ingénieurs, techniciens, géomètres, experts, conseils, consultants, etc. (CIPAV) ;
- notaires (CPR)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour le Bureau

La Secrétaire **Dr. WEBER-PAUPY Françoise**

PS : Merci de relayer nos Informations auprès de personnes de votre entourage qui n'auraient pas reçu un exemplaire par courriel et dont nous n'avons pas l'adresse postale .

Formulaire Adhésion - Appel COTISATION Année 2022

RENOUELEMENT (1) Cotisation à jour en 2021 1ere Adhésion ou avant 2021

Civilité : DR Mr Mme Cotisation 2022 Payée le .../.../2022

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse

Postal :

Ville :

Tel :

Courriel (1)@.....

Titulaire d'une pension de retraite 26 €

Titulaire d'une pension de réversion 16€

Titulaire d'une pension invalidité 20€

Souhaitez vous recevoir un Reçu FISCAL OUI

Si OUI . merci de joindre une enveloppe affranchie à votre adresse

Joindre la somme correspondante,

.....euros.....

par chèque bancaire, au formulaire

à l'ordre de A.M.A.R.A

Adresser le tout au trésorier de l'association

Dr.B.BOUCHE
3, avenue J. Claussat
63400 CHAMALIERES

(1) *Importance de l'adresse courriel pour envoyer des documents ,être tenu informés des activités de l'AMARA et réduire les frais de gestion (frais postaux) .*

Si vous ne souhaitez plus recevoir la Lettre de l'AMARA au format électronique merci de vous désabonner .

(2) *Renvoyer le Formulaire pour la mise à jour de notre Fichier des adhérents –*

(3) *Le transmettre à votre entourage afin d'élargir notre liste de diffusion
Format PDF Auto remplissage avec ACROBAT Reader .*

(4) *Ps : La cotisation de l'AMARA (Asso loi 1901) est déductible au taux de 66 % sur votre déclaration de l'impôt sur le revenu .*